

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée générale 2026

Biarritz, le 23 juin 2026 – **L'Afer affiche une collecte record et confirme sa place de défenseur de l'épargne des Français.**

L'Assemblée Générale de l'Association Française d'Épargne et de Retraite (Afer), qui compte **750 000 adhérents** et une épargne sous gestion de **près de 57 milliards**, s'est tenue ce jour à Biarritz. Les adhérents ont approuvé les **onze résolutions** soumises au vote, validé la reconduction de **deux administrateurs** et se sont prononcés très majoritairement en faveur de **la nomination de Vincent Klingbeil au Conseil d'administration**. Son expertise entrepreneuriale nourrie par une forte culture du numérique et de l'innovation s'inscrit au service des nouvelles générations d'épargnants.

« Ce demi-siècle marque pour l'Association une nouvelle ère avec un record historique de collecte : plus de 2,6 Mds d'euros, en progression de 28 % par rapport à 2024 et le grand succès du contrat Afer génération qui, un an après son lancement, accueille 36 000 adhésions » a déclaré Gérard Bekerman, Président de l'Afer.

Le modèle Afer repose sur un équilibre unique entre l'Association et son partenaire Abeille Assurances, guidé par une dynamique commune et exigeante au service des adhérents.

Les adhérents ont également renouvelé à une très large majorité leur confiance au Président de l'Afer pour continuer à **défendre le statut juridique et fiscal de l'assurance vie et s'opposer à l'alourdissement de la fiscalité de l'épargne retraite**. *« L'assurance vie est la colonne vertébrale de tous nos combats. Elle protège les familles, finance l'économie réelle, accompagne les entreprises comme l'État et constitue un puissant outil de solidarité. Avec 56 millions de contrats et 2 200 milliards d'euros d'encours elle rapporte à la France. Ce n'est pas une niche fiscale »*, affirme le Président de l'Afer.

L'Afer s'est opposée à l'Impôt sur le Patrimoine dit « Improductif », *« sur les 1 450 milliards d'euros d'encours des fonds euros, 590 milliards d'euros financent les entreprises et 620 milliards les dettes souveraines. Serait-ce improductif que de prêter à l'État ou de financer les routes, les hôpitaux, la santé, la justice, l'éducation, les entreprises ? »* interroge Gérard Bekerman.

Pour le PER, l'Association a défendu l'allongement de 3 à 5 ans du délai de report des plafonds de déduction. Elle s'est mobilisée contre les tentatives de clôture obligatoire du PER au moment du départ à la retraite. *« Imposer le dénouement à l'âge légal, c'est neutraliser la fonction de prévoyance du PER. Interdire la souplesse, c'est punir la prévoyance »*.

Et le Président de conclure *« votre confiance renouvelée nous donne l'énergie de poursuivre avec engagement nos combats pour plus de stabilité et moins de fiscalité. Ensemble, continuons à inventer les 50 prochaines années »*.

Ces grands sujets d'actualité seront au cœur des **prochaines Assises de l'AFER organisées le 29 septembre 2026** afin d'éclairer les enjeux majeurs de l'année électorale qui s'ouvre. A vos agendas !